



Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



TRIBUNAL DE COMMERCE

05 -04- 2011

NIVELLES
Greffe

N° d'entreprise : 0471.895.496

Dénomination(en entier) : **ASAP COMMUNICATION**

Forme juridique : Société Privée à Responsabilité Limitée

Siège : Rue de l'Industrie, 17 à 1400 Nivelles

Objet de l'acte : Nomination d'un Gérant - Changement de siège social

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 février 2011

L'Assemblée est ouverte à 18 heures 45 sous la présidence de Monsieur Denis MAHIEU. Il appelle aux fonctions de secrétaire Monsieur Yves Cornet.

Toutes les parts sociales étant représentées, il n'est pas justifié de la convocation des associés.

L'Assemblée se réunit conformément aux statuts avec l'ordre du jour suivant:

- 1) Nomination d'un Gérant
- 2) Changement du siège social

L'Assemblée décide à l'unanimité:

- 1) De nommer Monsieur Yves CORNET, domicilié rue Tramasure 66 à 7860 LESSINE, N° de registre national 60.08.30-003-25, Gérant de la société ASAP Communication SPRL et ce pour une durée indéterminée. Monsieur Yves CORNET accepte la nomination.
- 2) De transférer le siège social de ASAP Communication SPRL à dater du 1^{er} mars 2011, à la "Résidence le Garden" 7^{ème} étage, Chaussée de Mons 43 à 1400 Nivelles.

Aucun point divers n'étant proposé à l'Assemblée, la réunion est levée à 19 heures.

Denis MAHIEU

Yves CORNET

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/04/2011 - Annexes du Moniteur belge